

Haute sécurité pailletée

Le chassé-croisé des infos routières

Le saviez-vous ? Les limitations de vitesse

En agglomération
villes et villages

Hors agglomération
sur les routes
en dehors des villes
ou des villages

Hors agglomération
sur les voies
avec terre plein central

Hors agglomération
sur les autoroutes



Le saviez-vous ? Les feux d'une voiture

Une voiture possède différents phares, quels sont leurs noms et leur utilité ?

A l'avant et à l'arrière :

- Les feux de position visibles à 150 m permettent aux autres usagers de voir le véhicule dans le noir.
- Les clignotants servent à indiquer un changement de direction ou de voie pour doubler un autre véhicule, par exemple.
- Les feux de détresse servent à prévenir les autres usagers d'une situation dangereuse.

- Les feux diurnes permettent aux autres usagers de mieux nous voir en pleine journée.
- Les feux de brouillard permettent de mieux voir en cas de brouillard ou de fortes pluies.
- Les catadioptrés ou réflecteurs réfléchissent la lumière des feux des autres véhicules à 100 m.

A l'avant :

- Les feux de croisement d'une portée de 30 m permettent à la fois de voir et d'être vu.

- Les feux de route d'une portée de 100 m servent à conduire le soir ou dans des zones où la luminosité extérieure est très faible.

A l'arrière :

- Les feux stop servent à prévenir le conducteur de la voiture qui nous suit que la voiture freine.



Mobilité Voyager en situation de handicap Quelques chiffres

D'après la loi Handicap de 2005, tous les lieux et transports publics devaient être accessibles à tous avant 2015 mais aujourd'hui les objectifs ne sont pas atteints ! C'est toujours difficile pour les personnes en situation de handicap de se déplacer en transport en commun.



- Par exemple, c'est 3 % du réseau de métro parisien qui est adapté aux personnes en fauteuil roulant contre 80 % à Barcelone (Espagne) ou Tokyo (Japon).

- Seulement 268 gares sur les 448 de la région parisienne devraient être accessibles aux PMR (Personnes à mobilité réduite) à la fin de 2024.

Depuis 2017, la Carte mobilité inclusion (CMI), délivrée par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) remplace la carte d'invalidité, la carte de priorité et la carte de stationnement. Elle peut comporter une ou plusieurs mentions : "invalidité", "priorité pour personnes handicapées" et "stationnement pour personnes handicapées".

Depuis 2017, la Carte mobilité inclusion (CMI), délivrée par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) remplace la carte d'invalidité, la carte de priorité et la carte de stationnement. Elle peut comporter une ou plusieurs mentions : "invalidité", "priorité pour personnes handicapées" et "stationnement pour personnes handicapées".

CMI Stationnement
Ex : Personne physique

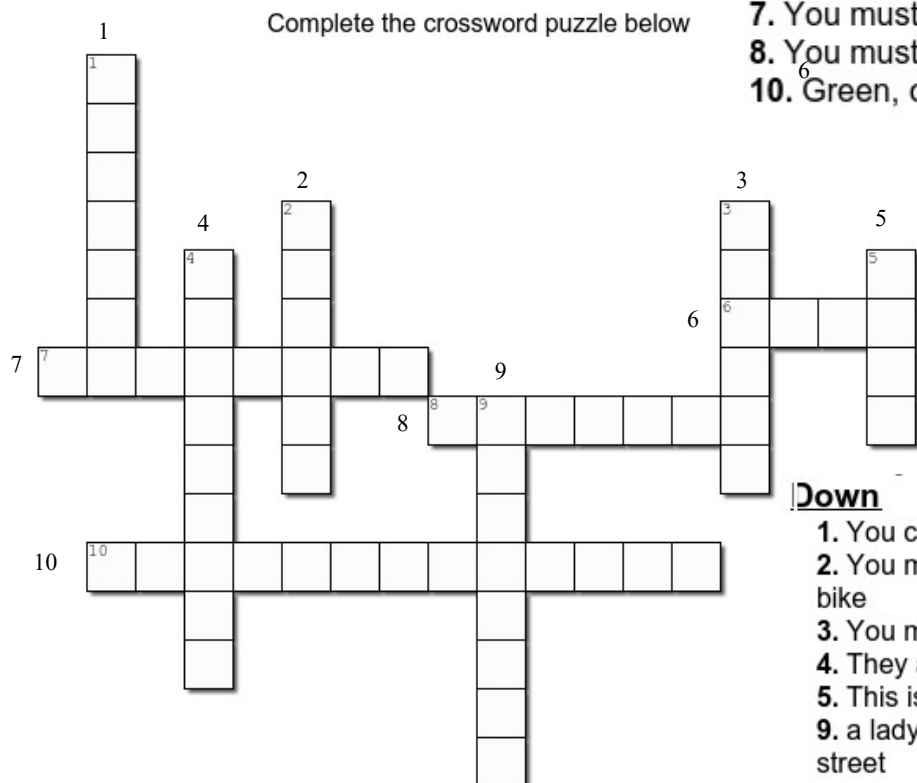


A toi de jouer !

MOTS CROISES

Across

- Two wheels, two brakes and one saddle
- You must wear your ... when driving
- You mustn't drink it when driving
- Green, orange or red



Down

- You can have it when you're 17
- You must wear a ... jacket when riding a bike
- You mustn't use it when driving
- They are free in England
- This is where you must drive in England
- a lady that makes children cross the street

Allons voir à Chenove

Respecter le code de la route est AUSSI un engagement citoyen.

Utiliser ses clignotants avant de changer de direction, c'est indispensable pour les voitures proches de nous.



Panneau détourné ?

Ainsi font, font, font...

Les petites marionnettes
Ainsi font, font, font...

Trois petits tours et puis s'en vont.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Sécurité Routière, objectif : tous centenaires !

Sécurité Routière, ne partez pas à la fourrière !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

